



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-LEU

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N° : 19/17112022

**OBJET : RHI PORTAIL-TAMARINS : VALIDATION
DU PROJET D'AVENANT N°8 A LA CONVENTION
DE CONCESSION PORTANT PROROGATION DE
LA DUREE AU 31 DECEMBRE 2023**

Présents :	28
Procurations :	05
Votants :	33
Abstentions :	00

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

Nombre des conseillers en exercice : 38



Le Président de séance
Bruno DOMEN

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-sept novembre à dix-sept heures et vingt et une minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Bruno DOMEN – Maire.

Présents :

M. DOMEN Bruno (Maire)

Les Adjoints : M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), Mme BERNON Nadège (2^{ème} Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), Mme PLANESSE Nadine née PALAS (5^{ème} Adjointe), M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), Mme BELIN Gisèle (7^{ème} Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint)

Les Conseillers Municipaux : Mme ALEXANDRE Marie née NJANJO, Mme HAMILCARO Annick, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, M. ELLIN Fabrice, Mme SORET Pascaline née GRONDIN, M. FELICITE Roland, Mme VERMINARDI Mylène née GOAR, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN née HIBON Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme SINAPAYEL Marie Josée, Mme VION née LATCHIMY Marie Claire, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David

Absents représentés :

- Mme ANAMALE Marie-Claude (9^{ème} Adjointe) *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire)
- M ZETTOR Josian (Conseiller) *procuration* à M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint)
- Mme DOMPY née BALENCOURT Brigitte (Conseillère) *procuration* à M. LAURET Bruno (Conseiller)
- M. MARIVAN Serge (Conseiller) *procuration* à M. EUZET Jean-Paul (Conseiller)
- M. HODGI Claudio (Conseiller) *procuration* à M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint)

Absents :

- Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère)
- Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
- M. CODARBOX Jacky (Conseiller)
- M. ABAR Dominique (Conseiller)
- M. MULQUIN Christophe (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame DALLY Brigitte, 3^{ème} adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

AFFAIRE N°19/17112022

RHI PORTAIL-TAMARINS : VALIDATION DU PROJET D'AVENANT N° 18 A LA CONVENTION DE CONCESSION PORTANT PROROGATION DE LA DUREE AU 31 DECEMBRE 2023

Direction Aménagement et Développement / Habitat

Le Maire expose :

Par délibération n° 13 du Conseil Municipal du 05 octobre 1990, la Commune a confié à la SEDRE, en concession d'aménagement, la réalisation de l'opération RHI Portail.

Conformément aux dispositions de l'article 6 du Traité de Concession, de l'article 1 de l'avenant n° 2 et de l'article 2 des avenants n° 4 à 17, la durée de la concession est fixée à 32 (trente-deux) années à partir de la date de son entrée en vigueur, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

La complexité de certains dossiers (une quinzaine au total) n'a pas permis d'aboutir à leur finalisation au cours du premier semestre 2022.

Afin de mener ces régularisations à leurs termes, le concessionnaire SEDRE a fait appel à un prestataire extérieur spécialisé dans les questions foncières (la SAS KARABAO). Sa mission démarrée en septembre 2020 a permis le déblocage de certaines situations. Son assistance et sa présence continue auprès des familles permettent d'envisager une finalisation de ces différents dossiers courant 2023.

Sur la base de cette assistance, l'année à venir permettra de mener à terme l'opération d'aménagement RHI Portail-Tamarins, et notamment :

- Le traitement des derniers dossiers complexes de cessions, (vente en l'état, acquisition-réhabilitation, LES diffus), tout en sachant qu'il subsiste des incertitudes sur l'aboutissement de certains d'entre eux :
 - vente de foncier à un bénéficiaire de LES (1 cas) ;
 - ventes de parcelles à des occupants ou de délaissés occupés par les voisins (3 cas) ;
 - ventes au profit de la SICA HR (4 cas) ;
 - parcelles en ventes libres - procédure d'expulsion à engager (2 situations) ;
 - ventes aux propriétaires occupants sans titres du foncier SEDRE (3 cas).
- La cession du foncier résiduel au Concédant (2 cas),
- La clôture de l'opération et la délivrance, au concessionnaire d'aménagement du quitus de ses missions par le Concédant,

Ainsi afin de mener à bien ces dernières opérations, il est nécessaire de proroger la durée de la concession qui lie la SEDRE à la Commune de Saint-Leu jusqu'au 31 décembre 2023.

Ceci exposé, il est demandé au Conseil Municipal :

- De donner son accord pour proroger la durée de la concession jusqu'au 31 décembre 2023 ;
- D'approuver le projet d'avenant n°18 à la convention de concession ci-annexé à intervenir ;
- D'autoriser le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Donne son accord pour proroger la durée de la concession jusqu'au 31 décembre 2023 ;
- Approuve le projet d'avenant n°18 à la convention de concession ci-annexé à intervenir ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte ou document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,

Saint-Leu, le 33 NOV. 2022

Le Président de séance,

Bruno DOMEN

